Les nouvelles qui nous parviennent de Naples

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.



Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

colent la capitale at le reysome dans do etat de la lor el la de la Journal D'Annonces, insertions Légales et avis divers.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. Gaultier, Javaud, Milon, et Milo

Niverlet, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. Fontaine), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (Il viol.) nérale (HAVAS), 3, rue J .- J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 5 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes. 7 heures 39 minut. soir, Omnibus. 3 — 43 — Express. Omnibus. - 19 - matin, Poste. 52 - Omnibus.

12 heures 50 minutes soir, Omnibus. 7 -

Départs de Saumur pour Paris. 9 heures 44 minut. mat. Express. 11 - 42 - matin, 6 - 11 - soir, 9 - 20 - -Omnibus. Omnibus. Poste. Départ de Saumur pour Angers.

Départ de Saumur pour Angers.

2 heures 47 minut. matin, March.-Mixte.

7 — 42 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. » Six mois, — 10 » — 13 » Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indi-cation de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le jourest les Varionalités aucon

NAPOLEON, Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Voulant donner aux grands corps de l'Etat une participation plus directe à la politique générale de notre gouvernement et un témoignage éclatant de notre confiance,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1ºr. Le Sénat et le Corps-Législatif voteront tous les ans, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse à notre discours.

Art. 2. L'adresse sera discutée en présence des commissaires du gouvernement, qui donneront aux chambres toutes les explications nécessaires sur la politique intérieure et extérieure de l'Empire.

Art. 3. Afin de faciliter au Corps Législatif l'expression de ses opinions dans la confection des lois et l'exercice du droit d'amendement, l'art. 54 de notre décret du 22 mars 1852 est remis en vigueur. et le règlement du Corps-Législatif est modifié de la manière suivante :

« Immédiatement après la distribution des pro-» jets de loi et au jour fixé par le président, le Corps-Législatif, avant de nommer sa commission, se réunit en comité secret; une discussion » sommaire est ouverte sur le projet de loi, et les

» commissaires du gouvernement y prennent part. » La présente disposition n'est applicable of aux » projets de loi d'intérêt local, ni dans le cas d'ur-

Art. 4. Dans le but de rendre plus prompte et plus complète la reproduction des débats du Sénat et du Corps-Législatif, le projet de sécatus-consulte suivant sera présenté au Sénat :

« Les comptes rendus des séances du Sénat et du o Corps-Législatif , rédigés par des secrétaires-» rédacteurs placés sous l'autorité du président de » chaque assemblée, sont adressés chaque soir à » tous les journaux. En outre, les débats de chaque » séance sont reproduits par la sténographie et

» insérés in extenso dans le journal officiel du len-» demain. »

Art. 5. Pendant la durée des sessions, l'Empereur désignera des ministres sans portefeuille pour défendre devant les Chambres, de concert avec le président et les membres du conseil d'Etat, les projets de loi da gouvernement.

Art. 6. Le ministère de notre Maison est supprimé, ses attributions sont réunies à celles du grand

maréchal du palais.

Art. 7. Le ministère de l'Algérie et des colonies est supprimé. Les colonies sont réunies au ministère de la marine.

Art. 8. Sont distraits du ministère de l'instruction publique, pour être placés dans les attributions du ministère d'Etat, les services qui ne toucheut pas directement à l'enseignement public ou aux établissements spéciaux de l'Université.

Art. 9. Le service des haras est distrait du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, pour être place dans les attributions du

ministère d'Etat.

Art. 10. M. le comte de Chasseloup-Laubat, ancien ministre de l'Algérie et des colonies, est nommé ministre de la Marine et des colonies, en remplacement de M. l'amiral Hamelin, appelé à d'autres fonctions.

Art. 11. M. l'amiral Hamelin est nommé grand chancelier de la Légion d'Honneur, en remplacement de M. le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, appelé à d'autres fonctions.

Art. 12. M. le maréchal Pélissier, duc de Mala-

kosf, est nommé gouverneur général de l'Algérie. Art. 13. Les ministres sans portefeuille ont le rang et le traitement des ministres en fonctions ; ils font partie du conseil des ministres et sont logés aux frais de l'Etat.

Art. 14. Notre ministre d'Etat est chargé de l'exé-

cution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 24 novembre TOTAL SEE NAPOLEON.

Par l'Empereur. Le ministre d'Etat, qui est, passa VA A. WALEWSKI. laveney of processed sol Ten Par décret impérial en date du 23 novembre, et inséré au Moniteur, M. le comte Walewski, sénateur, membre au conseil privé, est nommé ministre d'Etat en remplacement de M. Fould, dont la démission est acceptée.

On lit dans le Constitutionnel:

» Il est de notre devoir de tenir nos lecteurs en garde contre toutes les rumeurs sans fondement, contre toutes les allégations sans vérité; par suite, nous avons souvent à démentir les étranges nouvelles qu'acceptent et que publient quelques journaux allemands.

» Dans un de ses derniers numéros, la Presse de Vienne parle d'un rapport qui anrait élé adressé à l'Empereur Napoléon par S. Exc. le maréchal Niel. sur les forces militaires dont dispose aujourd'hui le Piémont, et sur l'importance stratégique de la Vé-

» La feuille autrichienne ne se borne pas à signaler ce prétendu rapport, elle l'analyse et le fait connaître dans ses moindres détails.

» A l'en croire, le maréchal n'a pas hésité à re-

connaître la nécessité de la possession de la Vénétie pour la défense de l'Autriche en particulier et de l'Allemagne en général, et il a conclu en disant que « si Venise faisait jamais partie d'un royaume ita-» lien , la Dalmatie et Trieste , à moins de dépenses énormes, seraient perdues pour l'empire des » Hapsbourg, et que l'influence de la France me-» nacerait Vienne elle-même. »

» On devine le reste. La Presse invoque immédiatement le haut témoignage qu'elle vient d'inventer pour détourner l'Autriche de toute cession amiable

du territoire vénitien.

» Cette polémique manque d'honnéteté. Il est absolument faux que le maréchal Niel ait adressé à l'Empereur rien qui ressemble au rapport dont la Presse se fait un argument. La France, dans ses efforts pour amener le règlement définitif de la question italienne, n'a pas obéi à une pensée d'ambition; elle n'a jamais fait de l'indépendance de l'Italie une menace contre la liberté de l'Allemagne. N'est-il pas regrettable de voir des écrivains chercher à éga-

A THE REPORT OF THE PROPERTY O

mais l'hiver or

consider bake meeti-LES COUREURS D'AVENTURES.

PAR G. DE LA LANDELLE.

(Extrait du Moniteur de la Flotte).

siled nor any smull INTRODUCTION. oup easy les if

I. - PAUL D'HERBILLIERS ET SON ONCLE ROLAND.

Paul d'Herbilliers, à qui nous devons les principaux éléments de cet ouvrage, était intimement lié avec son cousin Albert et passait la meilleure part de sa vie à la bastide Roland.

Après avoir été personnage secondaire, il deviendra l'un de nos heros à son tour; alors nous ne manquerous pas de gracieuses héroines, car les liens de famille n'étaient point, tant s'en faut, les seuls motifs qui fissent de Paul l'un des hôtes assidus de son oncle, le meilleur des hommes, à l'entendre.

-Après avoir parcouru les quatre parties du monde, ajoutait-il, après avoir mené une vie des plus aventureuses, mon oncle Roland s'est retiré en Provence, dans une jolie bastide au pied du coteau de Lamalgue.

A vingt lieues à la ronde, on chercherait vainement une existence aussi paisible que la sienne. Il a été tourà-tour marin de l'Etat, corsaire et officier d'infanterie; il a fait la traite, la course, la guerre sur terre et sur mer; il a été alternativement pauvre, riche, ruiné, rétabli dans ses affaires, tourmenté par mille vicissitudes; mais que ces temps sont loin de lui! Actuellement il vit de sa retraite, d'un léger patrimoine personnel et de la fortune assez considérable que ma tante Félicité lui a apportée en mariage.

- Allons! tout est bien qui finit bien! répondimesnous à Paul d'Herbilliers, qui nous parlait ainsi, voici déjà longues années, lors de son premier voyage à

Rien encore ne nous faisait prévoir que notre aimable visiteur nous fournirait la matière de récits accidentés et dramatiques. Il venait nous demander une petite recommandation, que nous fûmes heureux de pouvoir lui donner; mais ce détail est de médiocre impor-

Ajoutons seulement qu'il nous témoigna sa gratitude en nous expédiant un volumineux manuscrit que nous primes d'abord pour les infructueux essais d'une muse de province.

L'envoi franc de port et parfaitement à notre adresse nous fit trembler à son arrivée; ce ne pouvait être ni le dossier d'un procès, ni les pièces d'une succession, nous sommes à l'abri de pareilles fortunes, bonnes ou mau-

- Papiers manuscrits, disait le commissaire des messageries générales.

- Quelle liasse!.... C'est une tragédie accompagnée d'un volume de vers !... c'est le timide essai d'une poétique enfant de l'Occitanie qui va vous prier de guider ses pas chancelants sur le chemin ardu de la gloire.-Ouelle horrible tuile !...

Un semblable honneur engendre au moins un ennemi, sinon davantage.

Nos appréhensions redoublèrent à l'aspect du mot introduction tracé en caractères majuscules sur une grande page blanche. Mais une lettre, recelée sous le premier feuillet, frappa bientôt nos regards.

- Victoire !.... c'est l'écriture de Paul d'Herbilliers une bonne chance ! des nouvelles d'un ami !...

Nos terreurs étaient dissipées, nous brisames le cachet

« Avant de quitter la France, nous écrivait Paul, je vous expédie mes notes sur mon oncle Roland, ses aventures, sa famille, et sur l'histoire de son ami Frédéric Dormont. Tirez-en tel parti qu'il vous conviendra : rognez, taillez, modifiez, abrégez, développez, arrangez à votre fantaisie. Pourtant, je vous en prie, ne me traitez pas comme vous avez traité la société du Cancan maritime et colonial; ne prenez point le contrepied de toutes choses. Je suis véridique, je n'ai point dénaturé les faits. Je parle d'après mon oncle qui se gardait de jeter de l'odieux sur d'honnêtes gens. Ne redressez rien, sous peine de transformer à votre tour d'estimables perrer aînsi l'opinion publique en altérant, par de telles inventions, la vérité sur les hommes et sur les choses? » — Auguste Vitu.

Les dernières nouvelles de Constantinople nous apprennent que nos soldats ont pris leurs campements d'hiver à Deïr-el Kamar, Btédin, Cab-Elias, Zahlo, Malhaca, Stamana et Badha.

Le général de Beaufort-d'Hautpoul est à Beyrouth, avec les spahis, les chasseurs à pied et les zouaves. La présence de nos troupes à Zahlé est une garantie d'ordre et de tranquillité.

Du reste, les nouvelles de Constantinople présentent la situation générale des esprits et des affaires comme améliorée.

La nouvelle de l'empront a fait baisser le change, et l'on sait que le but de cette mesure est de rembourser les empronts partiels, de payer les dettes de la liste civile et d'opérer le remboursement des espèces de rescription connues sous le nom de caîmés.

(Le Pays.)

Posth, 24 novembre.—L'administration est réorganisée partout avec le concours des hommes les plus éminents de tous les partis.

Contrairement aux bruits répandus à l'étranger, la conférence appelée à fixer le mode d'élection pour la prochaine diète hongroise pourra se réunir le 10 du mois prochain, sous la présidence du cardinalprimat de Hongrie.

La congrégation générale la plus importante du pays, celle du comitat de Pesth, se réunira le 1° r décembre sous la présidence du comte Etienne Caroly, qui a accepté sa nomination, ce qui a causé une satisfaction générale.

Agram, 23 novembre au soir. — Les notables du pays se réuniront demain, en conférence, pour s'entendre sur le mode d'élection de la prochaine diète, et les rapports qu'ils vondraient voir s'établir avec la Hongrie proprement dite. — Havas.

Nous avons annoncé depuis longtemps, comme probable, la réunion de la Moldavie et de la Valachie en un seul Etat, sous le gouvernement du prince Couza.

Des lettres qui nons arrivent des Principautés annoncent comme imminente la réalisation de ce fait, qui répond d'ailleurs au sentiment national des populations danubiennes. (Pays).

L'Opinione envisage l'avenir à propos de la Vénétie, et s'explique très-nettement sur la nécessité où se trouve l'Italie d'avoir pour le printemps prochain trois ceut mille hommes, non de recrues, mais de soldats disciplinés et instruits.

« Nous sommes assez d'avis, dit ce journal, que » c'est en effet le seul moyen pratique d'en finir sur » cette question, bien qu'à coup sûr une transac-» tion valût mieux. »

Des télégrammes qui nous arrivent à l'instaut annoucent que, sur l'invitation du roi François II, tout le corps diplomatique est parti de Gaële et est arrivé à Rome.

Le nonce pontifical et les ministres d'Autriche,

de Prusse et de Russie, ont reçu le grand-cordon de Saint-Janvier.

Cette dépêche est du 23 novembre. Or, le Times publie une lettre de Naples, du 22, anuonçant que, la veille, c'est-à-dire le 21, le roi de Naples s'est rompu un vaisseau dans la poitrine. Quand on invente de pareilles absurdités, fandrait-il encore le faire avec un peu moins de maladresse.

Des dépêches privées avaient annoncé que le roi François II était souffrant par suite de la rupture d'un vaisseau dans la poitrine.

Nos informations particulières nons permettent d'affirmer que le roi François II doit jouir d'une bonne santé, car il n'est pas de jour où, en compagnie de la reine, il ne visite les bastions et ne passe des revues.

Nous pouvons confirmer les informations d'après lesquelles nous annoncions, il y a quelques jours, que, malgré les réclamations des généraux piémontais, les troupes napolitaines qui out franchi la frontière des Etats de l'Eglise resteraient internées et que le matériel de guerre ne serait point livré.

Le roi Victor - Emmanuel semble décidément, quoiqu'en disent divers journaux, avoir renoucé à son projet de visiter la Sicile.

Le télégraphe nous apprend que Victor-Emmanuel a reçu les députations qui lui out apporté le plébiscite des Marches et de l'Ombrie, et annonce divers projets administratifs, tels que l'institution d'une consulte d'État qui n'aurait à connaître que des affaires les plus importantes.

Le journal les Nationalités dit que l'on parle beaucoup d'un prochain décret d'amnistie générale pour tous les délits politiques sans exception commis depuis 1848, ainsi que la prochaine et définitive réorganistion du ministère de la marine, qui aurait cette fois un conseil supérieur d'amiranté, de sa division en départements maritimes de toute l'Italie, avec une loi sur l'inscription maritime.

Les Piémontais résident à l'étranger, et qui appartiennent à la classe de 1859, ont reçu l'ordre de rentrer et d'avoir rallié, le 26 de ce mois, leurs régiments respectifs. (Le Pays).

Il est certain que l'amiral Le Barbier de Tinan, avec son escadre, doit hiverner devant Gaëte.

(Idem.)

On écrit de Marseille au Messager du Midi:
Le paquebot d'Italie qui vient d'arriver nous apporte les nouvelles suivantes:

Naples, 17 novembre. — Un mouvement réactionnaire se fait dans toutes les provinces du royaome de Naples; la capitale même n'est pas à l'abri de ce revirement.

A Fueri-Grotta, près de Naples, il y a en le 14 une rixe entre la garde nationale et un parti de royaux. Des troupes envoyées de la capitale n'ont trouvé à leur arrivée que des femmes qui les out accueillies au cri de : Vive François II! On a pris trente-cinq de ces femmes et on les a incarcérées.

Les Abruzzes sont en grande partie soulevées.

A Avezzano, les propriétaires out été altaqués par les paysans; le général Pinelli, qui avait deux mille hommes à Aquila, est parti pour réprimer ces excès; pendant son absence, Aquila s'est insurgée.

Victor-Emmanuel s'est rendu au théâtre Sau-Carlo, où les dames de la plus haute société ont chanté un hymne en son honneur.

M. Farini, pour concilier le peuple au roi, a décrété l'abolition des droits sur les grains et les pâtes alimentaires.

Les nouvelles qui nous parviennent de Naples présentent la capitale et le royanme dans un état de fermentation et de désordre dont le roi de Piemont loi-même, malgré sa popularité, ue se dissimule pas la gravité et le danger.

Quelques provinces avaient déjà dû être mises en état de siège. Si les renseignements qui nous parviennent sont exacts, le royanme de Naples tout eutier serait sur le point d'être soumis à ce régime.

(Pays.)

La dépêche de Marseille annonçant que des tronbles ont été réprimés par la force était complètement fausse, dit un télégramme de Naples, du 24. Beaucoup de gens s'échappent de Gaëte, se réfugiant à Pozzuoli et à Baja. Le bruit court que François II est malade. — Havas.

Le journal les Nationalités annonce que les opérations préliminaires de Gaëte sont presque complètement achevées et que l'on s'attend à voir commencer incessamment le bombardement.

Le Courrier de Marseille à reçu ces correspondances : - « Messine, le 18 novembre. - La citadelle est toujours entre les mains des troupes napolitaines, l'on s'attend d'un moment à l'autre à recevoir la nouvelle de départ du roi François II de Gaëte, et cette nouvelle sera soivie immediatement de la capitulation. C'est déjà, à ce qu'on assure, une chose arrangée d'avance entre le commandant et le représentant du roi Victor Emmanuel à Messine. Dans la prévision d'un pareil évènement, les Anglais, qui n'avaient dans notre port qu'une frégate à vapeur. nous ont envoyé le vaisseau le Creci venant de Naples; la France a toujours le vaisseau de 100 canons le Tage, auquel il faut ajouter le Donawerth portant le pavillon du contre amiral Jeheone, arrivé ce matin de Jaffa, et dont on ignore encore la destination définitive. On annonce la venue du nouveau roi d'Italie en Siccle pour la fin du mois. Il doit visiter les Palermitains, et s'arrêter au retour quelques jours dans notre ville. »

Le Courrier du Dimanche, dans son numéro du 25 novembre, publie une correspondance de Constantinople sur les finances de l'Empire Ottoman qui renferme des erreurs que nous croyons devoir rectifier. Ce journal, qui évalue à 600,000,000 francs la dette totale de la Turquie, la divise en dette intérienre et dette extérieure.

Pour la dette extérieure, il l'évalue à 280,000,000 Pour la dette intérieure, il la porte à 320,000,000 fr. — Ensemble 600,000,000 fr.

Cette appréciation est erronée et, au moment où l'Empire-Ottoman vient de contracter un emprunt, nous croyons devoir rétablir les faits: La dette extérieure de la Turquie, contractée pour la plus forte somme, en 1854 et 1855, pour les besoins de la

sonnages en coquins incapables de mériter aucun intérêt. «

Tant de recommandations étaient inutiles. Paul d'Herbilliers est un franc et loyal caractère; en nous assimilant ses travaux nous en avons respecté l'esprit; aussi pouvons-nous sans crainte lui conserver la parelle

Au nombre des mérites de mon oncle Roland, disaitil textuellement, je mettrai en première ligne celui d'étre père de quatre jeunes personnes charmantes dont l'ainee n'a pas vingt ans.

Il a en outre un fils, Albert, mon cousin et mon ami, qui précède ses sœurs de quelques années et a fait avec moi toutes ses études; les circonstances nous rapprochent souvent. Souvent je puis m'asseoir au foyer de mon oncle. Or, qu'on ne s'y trompe pas, c'est littéralement qu'il faut entendre cette expression, surtout pendant une bonne moitié de l'anuée.

Le foyer de mon oncle est vaste comme celui d'un ancien manoir et rend conséquemment sa petite maison de campagne fort dissemblable des voisines où la cheminée ne figure que pour mémoire.

Mon oncle avait été cosmopolite; il ne se fixa en France qu'après avoir apprécié à leur valeur les usages de tous les pays. Aussi a-t-il composé son intérieur en raison des us et coutumes qui lui ont semblé préféra-

Je me rappellerai toujours sa dissertation sur les modes de chauffage; elle naquit d'une question naïve que je lui adressai, étant encore enfant, sur la dimension de son énorme cheminée.

—Mon petit ami, me dit-il en roulant entre ses doigts sa cigarette chérie, te souviens-tu de l'Histoire du Petit Chaperon Rouge?

- Sûrement, mon oncle.

— Eh bien! tu dois savoir à quoi servaient les grands bras de la Mère Grand, à quoi servaient ses grandes jambes et ses grandes oreilles?

— Si je le sais! répondis-je.

— Alors, tu dois savoir aussi à quoi servent les grandes cheminées?

- A mieux se chauffer, mon oncle.

—Précisément, pourvu que le tuyau soit convenablement installé. Ne va pas croire cependant que les grandes cheminées soient ce qu'il y a de meilleur; quoique connaisseur, j'ai longtemps hésité avant de construire celleci. Mais vraiment un poèle serait un luxe inutile en Provence, et je me suis contenté d'un vaste foyer breton avec des bancs placés dans chaque coin, de façon à me permettre de fumer sans infecter l'appartement.

Mon oncle m'expliqua aussitôt la forme d'un poële, meuble qui m'était encore inconnu, et finit par s'applaudir de la manière dont il avait disposé les choses.

- La Provence me convient, ajouta-t-il; j'aime son

beau climat. L'été, on y vit agréablement sous la treille, mais l'hiver on y gèle, comme dans tous les pays méridionaux, où l'on n'entend rien à se garantir du froid. J'en ai assez souffert dans mon temps pour prendre aujourd'hui mes aises; je veux avoir frais en été et chaud en hiver, vivre à ma guise et laisser les autres en faire autant.

Il est rare que mon oncle ne rallume pas son petit rouleau de tabac après avoir prononcé cette phrase inévitable. Elle le peint mieux que les plus longs discours.

Représentez-vous, du reste, un bon vieillard de soixante et quelques années, encore droit et ferme, d'une taille au-dessus de la moyenne et d'une corpulence raisonnable, vous verrez mon oncle Roland.

Ses goûts sont simples et faciles à satisfaire; il aime le jardinage, la lecture et la musique. Sa matinée est consacrée à la culture de son parterre; il ne passe guère une après-midi sans jouer du violon; enfin il s'est fait un dieu de la régularité. Ses trois repas sont ramenés par huit heures du matin, midi et huit heures du soir. Ils sont nécessairement suivis de plusieurs cigarettes.

Il s'assied sur son banc favori, en souriant avec un contentement intime.

Albert et moi prenons place auprès de lui, et d'ordinaire lla conversation ramène sur la braise quelques-

guerre d'Orient et plus tard pour le retrait du papier monnaie, s'élève, en totalité, à 325,000,000 fr.

L'amortissement opéré à ce jour est d'environ..... 15,000,000 fr.

Reste, fr...... 310,000,000,

chiffre plus élévé que celui de 280,000,000 fixé par le Courrier du Dimanche.

Pour la dette intérieure, l'erreur est plus forte. D'après ce journal elle ne s'élèverait qu'à 320 millions de francs. Des renseignements plus précis fixent ainsi les dettes intérieures de la Torquie :

1º Solde da papier-monnaie restant en circula-14,000,000

sables, comme les bons da Trésor

en France. h diverses époques.. fr. 127,000,000 3° Hazi-Tavili (bons du Trésor) fr. 56,000,000

56,000,000 4º Essams Mumbazé (titres de rente à rembourser)..... fr. 15,000,000

5° Serghis (obligations dont l'é-

chéance par cinquième commen-cera à partir de 1865.)...... fr. 86,000,000 6º Eshams Djedides on titres

nouveaux consolidés..... fr. 7º Dette flottante sans échéance fixe et provenant des dissérents

ministères. fr. 110,000,000

56,000,000

Ensemble.... fr. 464,000,000 Si maintenant nous ajoutons le total de la dette

Cette somme de 774,000,000 de francs est le résumé de tous les engagements de toutes les dettes de l'Empire, intérieures et extérieures, ce qui nécessite actuellement une dépense annuelle, pour les intérêts seulement, d'environ 38 millions de francs.

Sr, comme on l'assure, le budget des recettes de l'Empire-Ottoman est d'environ 300,000,000 fr. le service des intérêts de sa dette représente environ 13 º/o de ses revenus.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de Malte, du 17 novembre, adressée au Courrier de Marseille :

« J'ignore quelles sont les craintes du gouvernement anglais au sojet des difficultés internationales que l'on paraît pressentir pour le printemps prochain, mais il faut bien avouer, qu'il agit ici comme si l'île de Malte était à la veille de souteuir un siège contre des forces formidables. Les bastions qui dominent les différents bassins pouvant servir d'abri aux navires et s'ouvrant sur la haute mer, out été munis de pièces de gros calibre, et on a eu soin de les enduire d'une couche de couleur claire, qui, à distance, les dissimule à l'œil, et ne permet pas de les prendre pour point de mire. Les plateformes sont encombrées de pyramides de boulets, d'obus, de bombes qui pourraient assurer le service des pièces pendant de longues semaines. Plusieurs de ces bastions sont minés, et présentent dans leurs flancs de vastes chambres dans lesquelles on entasse d'immenses quantités de poudre. Le sol de l'île se prête admirablement à ce travail d'excavation, eu égard au peu de consistance du calcaire qui le constitue. Gette disposition du sol avait été déjà utilisée par les chevaliers de Malte, qui avaient ainsi assoré la conservation de leurs grains à la façon des Arabes dans leurs silos.

» Tous ces silos abandonnés depuis nombre d'années par les Anglais viennent d'être mis en état de remplir leur ancienne destination. De nombreuses charettes viennent s'arrêter à chaque instant auprès de leur orifice beant, et l'on vide les sacs de blé dont elles sont chargées jusqu'à ce que le grain les ait rempli. La large dalle qui recouvre le silo est remise en place, cimentée, puis l'on passe à un autre. Ce système de silos est généralement pratiqué sur de grands espaces pouvant servir de promenades, et facile à reconnaître à la ligne symétrique de des en relief et en pierre qui en indiquent l'ouverture, et que l'on peut comparer à ce que l'ou voit dans nos cimetières. Les silos de la floriane occupent à eux seuls 200 mètres de longueur sur 100 de large. »

FAITS DIVERS.

Ou lit dans la partie pou officielle du Moniteur : Nous sommes heureux de pouvoir annoncer une amélioration sensible dans la santé de l'Impératrice. S. M., malgré sou extrême desir de garder l'incogoito, a été partout reconnue et accueillie avec les sentiments de la sympathie la plus respectueuse. A Edimbourg, le prévôt lui a présente une adresse, et un regiment écossais a défile devant l'hôtel où Elle était logée, pendant que la musique militaire jouait l'air de la Reine Hortense et que la foule accourue de toutes parts faisait entendre ses hourras.

- L'Empereur a visité jeudi dernier, à deux heures, dans les ateliers du garde-meuble de la Couronne, une nouvelle machine motrice pouvant remplacer avantageusement les machines à vapeur.

Le système est basé sur l'emploi de l'air comprimé et chauffé dans un foyer clos au coutact du combus-

tible enflammé.

Sa Majesté, pendant un examen qui n'a pas duré moins d'une demi-heure, a manifesté à plusieurs reprises sa satisfaction des bons résultats de la machine, et a fait entendre à l'anteur, M. Belou, les encouragements les plus bienveillants.

La machine développait une force de 13 chevaux mesurés sur l'arbre moteur avec le frein Prony. Le pesage du combustible dépensé a constaté une éco-

nomi« très-considérable.

L'Empereur a également exprimé à M. Marziou, gérant de l'Union maritime et cessionnaire de l'invention, le vis intérêt qu'il prenait au succès et au developpement de l'exploitation du nouveau mo-

- Les journaux ont annoncé que M. le comte de Persigny était arrivé à Paris. Noos sommes en mesure d'affirmer que notre ambassadeur à Londres n'a pas quitté cette ville.
- La municipalité d'Ancône a ouvert une souscription pour la construction d'un navire de guerre que les provinces des Marches offriront à la marine de l'Etat italien, en souvenir de l'anuexion.
- Le Sémaphore annonce que le général Ulloa, ministre de la guerre de François II, le duc de Vil-lanova et un detachement de 50 Suisses destiné à

l'armée pontificale, se sont embarqués lundi pour Civita-Vecchia sor le paquebot le Patican.

Pour faits divers : P. Goder.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Naples, 22. - Les Garibaldiens licenciés ou mécontents, ont renouvelé leurs manifestations publiques. Les vivat en l'honneur de Garibaldi, qui do-minaient, ont empêché d'exécuter l'hymne royal an théâtre Nuova.

D'après les correspondances particulières, il y aurait dans les Abruzzes et la Pouille des bandes, dont quelques unes seraient en grande partie composées de royaux et d'autres de garibaldiens. Ces correspondances parlent de scènes de désordre. La populace armée de faulx et de haches aurait remplace la garde nationale à Pescina. Trois villes auraient été ravagées Magliano, Celano, Tagliarozzo et l'esprit des campgues serait hostile. Le gouvernement aurait répondu qu'il manquait de

A Gaëte, 30,000 Piémontais, disposant de 80 mortiers, entourent la place. - Le roi a envoyé une circulaire aux ambassadeurs pour leur dire que bien que se trouvant à Rome it les considèrera tonjours comme étant accrédités près de loi. — Le roi anrait reçu de l'argent du dehors, mais peu de vivres. -Victor-Emmanuel entretiendrait des intelligences dans la place. - Havas.

Quartier-général, à trois lieues de Péking, 23 septembre. — Le correspondant du Times, le secrétaire de Lord Elgin, et plusieurs officiers ont été faits prisonniers et conduits à Pékin. La cavalerie tartare, dans deux batailles, a été complètement defaite, Les Chinois demandent la paix. Lord Elgin exige que les prisonniers soient relâchés avant d'entrer en négociation. Le frère de l'empereur est le principal négociateur de la paix.

Changhai, 4 octobre. - Les insurgés menacent Hangeban. — Havas.

Imprimerie de P. GODET, rue du Marché-Noir. ENEVENTE:

Cours d'Art et d'Histoire militaire, Par Jacquinor DE Prestes, 1 fort vol. in-8°.

Cours d'Équitation militaire, 2 vol. in-8°.

Abrégé du Cours d'Équitation, sale at vol. in-18. on see a ve

Ges Ouvrages se trouvent également chez M. Javaud, libraire, rue Saint Jean.

Sommaire de L'ILLUSTRATION du 24 novembre.

Revue politique de la semaine. - Courrier de Paris. - Chasse de la gazelle dans le désert Salé , près de Téhéran. - Les gâteaux du bon Dieu (Nouvelle). — Chronique littéraire. — Chronique musi-cale. — En canot. — Gazette du palais. — Les chanvriers des bords du Rhin. — Agents électoraux des partis politiques aux Etats-Unis. - La clef des champs. — Agriculture. — Revue artistique et in-dustrielle. — Français et Arabes en Algérie.

unes des histoires de mon oncle. Il les conte de manière à nous les faire toujours trouver nouvelles ; rien de simple en apparence comme sa narration, rien de plus naturel que les transitions qui lui rendent ses personnages après plusieurs années d'oubli.

Des réflexions judicieuses ou piquantes accompagnent le récit, et nous nous surprenons, Albert et moi, à désirer la dixième édition d'un petit roman dont nous connaissons à l'avance les faits principaux; mais les détails en sont si variés, mon oncle sait si bien encadrer une seconde historiette inconnue dans la première, que nous n'éprouvons jamais avec lui ce sentiment si commun auprès du grand nombre des conteurs, et qui porte à crier : Grâce! dès le début.

Si mon oncle Roland n'est pas avare des aventures d'autrui, il est beaucoup moins prodigue des siennes. Ce n'est qu'à force de questions et en liant entre elles mille réponses éparses, que j'ai pu, tant bien que mal, me rendre compte de sa vie passée.

Cadet d'une bonne famille d'Anjou, il fut lance, en 1783, dans la marine royale avec le titre de volontaire. Sa première campagne fut une sorte de circumnavigation. On sait que Louis XVI se plaisait à tracer de sa propre main le plan d'expéditions lointaines.

La frégate l'Hermione, où mon père, Joseph d'Herbilliers, était alors embarqué avec le jeune Roland, explora les côtes de l'Amérique du Nord, traversa l'archipel des

Antilles, longea l'Amérique méridionale, et ne revint en France qu'après avoir successivement passé au Brésil, au Péron et en Californie.

Auretour, la révolution française grondait sourdement; Roland était alors garde du pavillon ; il repartit, étranger aux agitations politiques qui commençaient, et alla naviguer dans les mers de l'Inde.

La corvette qu'il montait, avant de reprendre la route d'Europe, mouilla vers la fin de 1789 dans la baie de Tous-les-Saints (Bahia), sans y trouver encore aucune nouvelle certaine des catastrophes qui bouleversaient la

Je ne vous parlerai pas de mon père dont les destinées furent bien différentes ; resté à terre après la campagne de l'Hermione, il fut témoin des drames horribles de la

Mon oncle, en relâche à Bahia, ignorait les excès de la révolution. Il avait à peine vingt ans. Jeune, gai, entreprenant et non moins sensible, il s'éprit avec l'ardeur de son age d'une créole bresilienne qui devait être ravi-sante; telle est du moins ma conviction.

C'est ici la partie la plus obscure de l'histoire de mon oncle. Je n'ai jamais su par lui les résultats de sa passion pour la belle Jacintha. Toutefois, bien qu'ils soient rares, il existe encore quelques contemporains moins discrets qui m'ont affirmé que cet amour sut la cause principale de son absence lors du départ de la corvette.

Que devint-il ensuite? où l'entrainèrent les évenements? Je crois que plus d'une des aventures brésiliennes dont il nous regala le soir pourraient bien n'être que des fragments de ses propres tribulations.

Mes conjectures me portent à affirmer que se trouvant bientôt sans ressources dans un pays inhospitalier, il s'embarqua vers cette époque sur un négrier portugais, et fit quelques voyages à la côte d'Afrique.

Enfin , la frégate l'Atalante ayant mouillé à Bahia , mon oncle se hâta de forger un conte plausible pour être admis à bord, et l'obtint sans difficulté.

Ses amours, je l'ai dit, sont un de ces points ténébreux que je n'ai pu pénétrer complètement.

La belle Jacintha préféra-t-elle la main de quelque riche créole à celle d'un aventurier jeté par la mer sur les côtes du Brésil?

Des parents barbares, - il s'en trouve dans les quatre parties du monde, - mirent-ils fin aux galanteries du garde marine français?

De nouvelles amours effacèrent-elles, dans le cœur du cher oncle, l'impression des premières?

Abandonna-t-il une Ariane éplorée ?

Fut-il malheureux, jaloux, infidèle on ingrat? Toutes les hypothèses sont admissibles. Un jour peutêtre connaîtrons nous la vérité.

(La suite au prochain numéro.)

Gravures : Panorama des forts défendant l'entrée de Pei-ho. - Yamoun du général de Montauban et de l'état-major à Tien-tsin. - Chasse de la gazelle dans le désert Salé, près de Téhéran. - Equipage de chasse en Perse. — Agents électoraux aux Etats-Unis (trois gravures). — Ascension à la mer de Glace (deux gravures). — Les chanvriers des bords du Rhin (quatre gravores). — Théâtre de Mar-seille : La Fille du franc juge. — Médaille frappée pour les soins donnés aux blessés de l'armée d'Italie. - Problème de whist. - Rebus.

La première livraison da second volume des Grandes Usines de France, par M. Tur-GAN, vient de paraître à la Librairie-Nouvelle.

Cette livraison contient la 1ro partie de la description des Etablissements Derosne et Gail.

En envoyant 12 francs au directeur de la Librairie-Nouvelle, on recevra franco, successivement, les vingt livraisons composant le second volume des Grandes Usines.

Pour la même somme ou recevra le premier volume completique accion

Froment (hec. de 77k.) 21 44 Huile de lin . . .

- de colza . . 2850 - rouges 55 20 - de lin . . . 26-Cire jaune (50 kil) . 250 - Amandes en coques Huile de noix ordin. 63 - (l'hectolitre) . - - - - cassées (50 k.) - -- de lin . . . 26-

Marché de Saumur du 24 Novembre.

COURS DES VINS (1). Las a de la

BLANCS.		No. 5 . 3			000
Coteaux de Saumur	1re	qualité	160	à	, 11
are no ld or pep so a sensonic	20	id.	145		23
Ordin., environs de Saumur, 1860,	100	id.	100	à))
de league of the lift de large.	2e	id.	90	à))
Saint-Léger et environs 1860	1re	id.	90	à	"
ld	20	id.	80	à	33
Le Puy-N Dame et environs, 1860,	4re	id.	90	à	1))
ld.	20	id.	80	à	1)
La Vienne, 1860	W.6		73	à	80
(i) Prix du commerce.		ep in in or	900	M.	

of ments of mon b ROUGES. ROUGES. 125 à Champigny, 1858. 1re qualité 260 à 1d. 20 id. 210 à 1d. 1859. 1re id. 210 à 1d. 20 id. 140 à 1d. 20 id. 140 à 1d. 140 à 1d. 140 à Varrains, 1858..... 130 à 170 1859..... 120 à 140 Bourgueil , 1858 1re qualité 170 à 1859..... 1° id. Id. 155 à Id. al et carbolistet con se 125 à 125 8 Restigny . id. 139 à 001d. 2º id. 120 à ld.

BOURSE DU 24 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. - Ferme à 70 33 41/2 p. 0/0 hausse 10 cent. - Ferme à 96 10. BOURSE DU 26 NOVEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 20 cent. — Ferme a 70 55. 4 1/2 p. 0/0 hausse 33 cent. — Ferme a 96 43.

P. GODET, proprietaire - gérant,

Etudes de Mº BODIN, avoué à Sau- | naturel et légal de Edouard Jouteau, mur, et de Me CLOUARD, notaire en la même ville. Siterine landomisid

TO SEE WE WE SEE TO

PAR ADJUDICATION,

UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Basse-St-Pierre, occupée autrefois par M. Bough.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de Me CLOUARD, desergen enotaire à Saumur,

Le dimanche 16 décembre 1860, à midi. True du Marché-Noir

DESIGNATION DE LA MAISON Saladillas A VENDRE, 5 to 272

Une maison, sise à Saumur, rue Basse - Saint - Pierre, précédemment occupée par M. Bouge, comprenant au rez-de chaussée : corridor, saile à manger, cuisine, puits, bucher , cave et lieux d'aisances; au premier étage, deux chambres à coucher et trois cabiuets; mansarde et grenieressos.

Ladite maison, ayant une entrée sur la rue Basse-Saint-Pierre et une autre par l'impasse existant derrière la maison, joint d'un côté M. Baudry et des autres parts la rue et l'impasse existant derrière la maison.

Mise à prix . . . 2,000 fr.

PROCEDURE: All about a

L'adjudication aura lieu en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, en date du 17 novem-bre 1860, lequel a baissé à deux mille francs la mise à prix fixée par jugement du 24 mars précédent à la somme de 3,000 fr.;

A la requête de M. Charles-Moïse Goullier, capitaine du génie, professeur à l'Ecole d'application de Metz, y demenrant, demandeur aux fins d'un exploit de Gillet, huissier à Richelieu, en date du 6 mars dernier comparant par Me Remy Bodin, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur, demeurant dite ville, rue d'Orléans, nº 66, pour lui constitué;

Contre:

1º M. Jean Sylvain-Aimé Goullier père , propriétaire , demeurant à Richelien, pris tant en son nom personnel que comme subrogé - tuteur des mineurs Jouteau, ci-après nom-

2º Mmº Marie Logeais, éponse de M. Jean-Sylvain Aimé Goullier père, avec lequel elle demeure à Richelieu;

3º M. Paul Jouteau, marchand confiseur, demeurant à Richelieu, tant en son nom personnel que comme tuteur | vin Pouge.

Arthur Jouteau et Marie Jouteau, ses trois enfants mineurs, issus de son mariage avec dame Henriette Goul-

lier, sa femme, décédée;
Ces derpiers, défendeurs aux fins de l'exploit sus daté, comparant par Me Coulbault, avoné près le même Tribunal, demeurant ville de Saumur, pour eux constitué;

S'adresser, pour tous renseigne-

1º A Mº Bodin, avoue, poursuivant la vente;

2º A Mº CLOUARD, notaire, chargé de la rédaction du cahier des charges. Fait et rédigé par l'avoué poursui-

vant soussigné, à Saumur, le 26 no. vembre 1860.

R. BODIN.

Enregistré à Sanmur, le 26 novembre 1860, fo , co ... Reçu 10 centimes, dixieme compris. . Reçu 1 franc

BOINTER P. VING.

Etode de M. LE BLAYE, notaire à Sanmur, a ab soissi

FONDS A PLACER.

Diverses sommes à terme.

10,000 fr., 4,000 fr., 2,000 fr. A viage.

On demande à acheter 2 on 3 bons CHIENS courants, ayant de la taille et bien en chasse, pour le lièvre et le chevreuil. On les voudrait à l'essai. S'adresser au bureau journal. (562)

Etude de Mº CHAPIN, notaire à Beaufort.

AL DEED BELLE

à l'amiable, de suite,

LE PRODUIT DE LA PÈCHE DE L'ÉTANG DES HAIES.

Cet étang, sis près le château des Haies, commune de Brion (par Beaufort, arrondissement de Baugé), occope une soperficie de 28 hectares, et est empoissonné de Brochets, Carpes, Anguilles, Perches, Tanches, etc., etc., etc., age de 5 ans.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, aux gardes de la propriété, au château des Haies.

DÉPOT UNIQUE pour Maine-et-Loire, du sirop régénérateur. pour adoucir et fortifier les vins, chez A. PIE, droguiste.

Dans la même maison, extrait de Cubéard, pour colorer le DECOUNTED REPORT

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Ecuries et Remise,

Rue des Forges, nº 10. S'adresser à Me Leroux, notaire à Saumur.

Me BODIN, avoné à Saumur, demande un CLERC.

S'adresser au bureau du journal.

M. SIMON, huissier à Saumur, demande de suite un CLERC. Bons appointements en cas de capacité dans la UNE MAISON DE BLANC

Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

DRAGEES DU D' GUIGNON

Contre les Maladics aiguës et chroniques: Traitement infaillible, guérison radicale.

Dépôt central à Paris, 167, rue Saint Honoré; à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (553)

JOURNAL DE LA SANTÉ ET DES INTÉRÊTS AGRICOLES

Paraissant les 1er, 10 et 20 du mois, en 24 colonnes.

5° ANNEE. (mio) secret seb este

« Le Courrier des Familles obtient des suffrages et des succès, parce que son programme est le plus varié, le plus attrayant et le plus complet de tous (La Patrie.) les journaux à bon marché.

tion oup remaile b ares Un An : S francs, missio eat, constribe é

Par un mandat au Directeur, 1, rue Baillet, à Paris.

ANNUAIRE DES FAMILLES

ET LE MEDECIN DES EAUXS sessioners extensions to

Un beau volume de 320 pages, contenant — outre une foule de renseignements utiles : - les établissements minéraux de la France (propriétés des eaux, maladies qu'elles combattent, itinéraires, etc.), - un dictionnaire d'hygiène et de médecine domestique, traitant tontes les maladies les plus communes: causes, effets, symptômes, médication ou traitement de chaque maladie, etc.

Prix: 1 fr. 50 c. a senerage to alquis ab

Mandat au D. L. MULLER, 1, rue Baillet, à Paris.

Les abonnés au Courrier des Familles reçoivent cet ouvrage en PRIME.

BUREAUX, Rue St-Joseph, 20, A LYON.

de son absence lors du départ de la corrette.

Un an. . . . 9 fr.

LITTERAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE

eshorship asid ans Directeur : Adrien PELADAN.

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P. GODET.